



CGT SEPTEMES

SYNDICAT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE SEPTEMES

e-mail : sectionsyndicale@ville-septemes.fr

Monsieur MOLINO André
Maire de Septèmes-les-Vallons
Hôtel de Ville
Place Pierre Didier TRAMONI
13240 Septèmes-les-Vallons

Septèmes, le 28 janvier 2021

Objet : Préavis de grève pour la journée du 4 février 2021

P.J : Préavis de grève fédéral

Monsieur le Maire,

Veillez trouver en pièce-jointe le préavis de grève émanant de la fédération CGT des services publics.

Le syndicat CGT des agents de la commune de Septèmes-les-Vallons, s'inscrit totalement dans les revendications de la fédération CGT des services publics et vous informe qu'il appellera à la grève de 0h00 à 24h00 pour la **journée du 4 février 2021**.

Nous vous rappelons que localement, le syndicat CGT des agents de la commune de Septèmes-les-Vallons revendique :

- La poursuite du plan de déprécarisation concernant les agents contractuels et des embauches massives dans l'ensemble des services afin de répondre aux besoins de la population (mise en place d'une équipe de remplaçants fonctionnaires, renforcement de l'ensemble du secteur technique, renforcement des services administratifs, renforcements des effectifs de Police Municipale, etc...).
- La mise en place d'un outil de prévention des Risques Psychosociaux (obligation légale depuis 2014).
- Le respect de la réglementation concernant les instances représentatives du personnel.
- La mise en place d'un travail en concertation syndicat/mairie concernant les avancements de grades.
- La revalorisation de la valeur des titres restaurants.

- La mise en place d'un réel travail de concertation/présentation avec l'organisation syndicale des décisions ayant un impact sur la qualité de vie au travail des agents.
- La remise en place des offres de postes vacants au sein de la commune.
- L'égalité de traitement entre les services.
- Une revalorisation substantielle du Régime Indemnitare de l'ensemble des agents.

Dans la période de crise sanitaire actuelle, il nous semble essentiel que les agents présents et ayant une surcharge de travail, de stress ajoutés au risque de se faire contaminer par la COVID 19 puissent bénéficier de repos compensatoires.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Le bureau du syndicat CGT
Des Agents de la commune
de Septèmes-les-Vallons